

IPC - CH API

CONDITIONS D'UTILISATION

Version 2.0 - En vigueur à partir de Mars 2023

Les conditions d'utilisation de l'API IPC – CH, également appelées Conditions d'Utilisation, décrivent vos droits et responsabilités lors de l'accès à notre interface de programmation d'application ("API") et la documentation API connexe.

Veuillez les lire attentivement.

Table des matières :

- I. Définitions
- II. Licences de données
- III. Applicabilité des conditions d'utilisation
- IV. Responsabilité et utilisation de l'API
- V. Exonération de responsabilité
- VI. Politique de confidentialité
- VII. Dispositions supplémentaires
 - Comment nous contacter

I. Définitions

Résultats IPC/CH : toutes les informations reçues via l'API quel que soit son format. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, les estimations de population par phase de sévérité de l'IPC /CH à tous les niveaux administratifs, couches géographiques et fichiers GeoJSON, icônes et tuiles vectorielles.

IPC GSU : l'Unité de soutien global (GSU) de l'IPC [est l'entité mandatée par les](#) 15 organisations partenaires globales de l'IPC de mettre en œuvre l'initiative de l'IPC dans le cadre d'un programme stratégique mondial ; Gère et maintiens l'API IPC-CH.

Centre Régional AGRHYMET Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel : Créé en 1974, le Centre Régional AGRHYMET est une institution spécialisée du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) regroupant treize pays. Il est devenu Centre Régional AGRHYMET Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel en 2021 (Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS). C'est un établissement public interétatique doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il a un statut international avec siège à Niamey au Niger. Il a le mandat de mettre en œuvre le **Cadre Harmonisé (CH)**.

Utilisateur : Toute organisation ou personne qui demande l'accès à l'API IPC - CH et l'utilise.

API: Interface de programmation.

Clé d'accès API ou clé API : code d'accès unique utilisé pour identifier et authentifier une application ou un utilisateur de l'API IPC - CH. Il est fourni par IPC GSU après qu'une demande ait été faite et approuvée comme décrit dans les termes ci-dessous. Pour les requêtes demandant l'accès aux données CH, la revue et approbation serait faites en concertation avec le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS.

Implémentation : une collection de bases de données, de fonctions sans serveur et de fichiers statiques organisés sous une seule passerelle API.

II. Licences de données

Tous les résultats IPC - CH sont sous licence Creative Commons Attribution-Non commercial-Share-Alike 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO) et peuvent être réutilisés sous ces termes.

Pour voir une copie de cette licence, visitez <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/> et <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode>.

Veillez inclure les renseignements suivants en attribuant les résultats de l'IPC - CH:

IPC CC BY-NC-SA 3.0 IGO, [si possible date à laquelle les données ont été mises à jour] et fournir un lien vers le site Web de l'IPC <https://www.ipcinfo.org/> - lors de l'utilisation des données CH, veuillez ajouter également un lien vers <http://cadreharmonise.org>.

Si vous souhaitez obtenir des droits au-delà de ceux accordés par la licence CC ou si vous avez des doutes sur le type d'utilisation autorisé par cette licence, [veuillez nous contacter](#).

Les résultats des analyses IPC - CH sont partagés sous une licence non commerciale. Le GSU de l'IPC et le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS ont prévu les exceptions suivantes à l'attribut non commercial : IPC GSU et le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS autorisent d'utiliser les résultats IPC - CH à des fins de collecte de fonds ou de la recherche scientifique à but non lucratif. Cela comprend le processus de sollicitation de dons ou de contributions financières volontaires par des organismes à but non lucratif avec l'objectif de soutenir des projets ou des activités humanitaires et de développement.

Si vous avez des doutes sur l'utilisation de nos données dans le cadre de cette exception, [veuillez nous contacter](#).

Pour toute autre utilisation commerciale, [veuillez nous contacter](#) et fournir une explication détaillée de l'utilisation prévue. Nous vous répondrons le plus rapidement possible.

Enfin, l'IPC et le CH sont guidés par des principes humanitaires¹. Nous n'approuvons pas l'utilisation de nos données pour des activités qui iraient à l'encontre de tels principes, en particulier « ne pas nuire » ("Do no harm"). L'IPC et le CH rejettent et interdisent toute utilisation de leurs données à des fins militaires.

¹ Les principales définitions des principes humanitaires se trouvent ici : https://www.unocha.org/sites/dms/Documents/OM-humanitarianprinciples_eng_June12.pdf et ici : https://ec.europa.eu/echo/who/humanitarian-principles_en

Nous encourageons tous les utilisateurs des résultats de l'IPC et du CH à peser soigneusement les répercussions de l'agrégation et de la désagrégation des ensembles de données (y compris les ensembles de données non liés à l'IPC et au CH); comprendre les risques potentiel liés à la désanonymisations des données et d'identification des groupes à risque.

III. Applicabilité des conditions d'utilisation

1. En accédant à l'API IPC - CH, l'Utilisateur est en accord avec et accepte d'être lié par ces conditions d'utilisation. Avant d'utiliser l'API IPC - CH, l'Utilisateur doit reconnaître et accepter ces termes dans le [formulaire de demande d'une clé API](#).
2. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment les Conditions d'utilisation de l'API et les autres composants de l'API accessibles au public. Dans la mesure du possible, nous ferons de notre mieux pour informer les utilisateurs de l'API de toute modification de ces conditions.
3. L'Utilisateur sera lié par les conditions d'utilisation modifiées. Toute référence subséquente à « ces conditions d'utilisation » est considérée comme faisant référence à la dernière version modifiée des conditions. Un Utilisateur est considéré comme ayant été informé des modifications de ces conditions d'utilisation une fois que l'IPC GSU a communiqué les modifications via l'adresse e-mail fournie par l'Utilisateur lors de l'enregistrement pour une clé API.
4. Les droits accordés à l'Utilisateur dans les présentes conditions d'utilisation seront automatiquement révoqués en cas de violation de ces dernières par l'Utilisateur.

IV. Responsabilités et utilisation de l'API

Dispositions générales

1. Pour accéder à l'API, les utilisateurs devront remplir le formulaire de [demande de clé d'API](#). L'IPC GSU accordera des clés d'accès API en fonction de la validité de chaque requête et en concertation avec le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS. L'IPC GSU et le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS se réservent le droit de rejeter les requêtes. Nous visons à recueillir seulement le minimum d'informations viables dans le seul but de gérer et de fournir ce service.
2. Les renseignements personnels seront traités conformément à notre politique de confidentialité [voir plus de détails au [chapitre « Politique de confidentialité »](#) ci-dessous].
3. Les clés API sont confidentielles et sont réservées à l'utilisateur désigné (non transférable). Elle ne peuvent pas être partagés avec des tiers, que ce soit manuellement ou via des processus automatisés, sauf accord exprès de l'IPC GSU en ce qui concerne les données IPC et du Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS en ce qui concerne les données CH.
4. Si vous souhaitez mettre fin à votre utilisation de l'API IPC - CH, nous vous demandons de nous le faire savoir afin que nous puissions désactiver la clé. Toute clé inactive pendant une période prolongée peut être automatiquement désactivée. IPC GSU tentera toujours de contacter l'utilisateur avant de désactiver une clé.
5. IPC GSU et le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS se réservent le droit de désactiver et de résilier immédiatement les clés d'API individuelles utilisées pour afficher les données obtenues via l'API IPC/CH dans des contextes jugés inacceptables (ex: haineux, racistes ou discriminatoires), illégaux ou malveillants.

6. IPC GSU et le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS se réservent le droit de mettre des adresses IP sur liste noire en cas d'utilisation malveillante de son API et/ou de ses données.
7. [L'IPC et l'IPC GSU ainsi que le CH et les partenaires du CH sont guidés par des principes humanitaires.](#) Nous n'approuvons pas l'utilisation de ses données pour des activités qui iraient à l'encontre de tels principes, en particulier « ne pas nuire ». L'IPC et le CH rejettent et interdisent toute utilisation de ses données à des fins militaires.
Nous encourageons tous les utilisateurs des résultats de l'IPC et du CH à peser soigneusement les répercussions de l'agrégation et de la désagrégation des ensembles de données; comprendre les risques potentiel liés à la désanonymisation des données et d'identification des groupes à risque.

Dispositions techniques

8. Une seule clé API s'applique à une seule implémentation. L'utilisateur doit demander une clé API distincte pour chaque nouvelle implémentation.
9. IPC GSU fournira à l'Utilisateur la documentation technique publique de l'API, mais ne fournira pas de support technique pour les implémentations des Utilisateurs, sauf accord explicite contraire.
10. IPC GSU enregistrera toutes les utilisations de l'API par l'utilisateur dans le but de monitorer la charge de service et d'améliorer le service fourni par l'API.
11. IPC GSU continuera potentiellement à mettre à jour l'API IPC - CH en ajoutant de nouvelles fonctionnalités. IPC GSU informera les utilisateurs des mises à jour en temps opportun et essaiera au possible de maintenir une rétrocompatibilité entre les anciennes et les nouvelles versions de l'API. Cependant, l'IPC GSU ne garantit pas que les implémentations de l'utilisateur continueront à fonctionner après une mise à niveau.
12. IPC GSU peut limiter le nombre d'appels ou de requêtes que l'utilisateur peut envoyer ou recevoir via l'API. Une telle limite peut être fixée par IPC et le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS à tout moment pour assurer une performance uniforme de l'API pour tous les utilisateurs.
13. On s'attend à ce que l'utilisateur de l'API utilise les résultats de l'IPC et du CH de manière équitable et responsable conformément à l'objectif décrit dans le formulaire de demande d'API. Si cette utilisation est destinée à être modifiée, l'utilisateur en informe immédiatement l'IPC et le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS.
14. IPC GSU et le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS tenteront de signaler à l'utilisateur tout problème potentiel de données qui pourrait découler de données invalides ou incorrectes rendues publiques. Nous demandons la bonne collaboration de l'utilisateur si un ensemble de données erroné spécifique doit être mis à jour ou mis hors ligne.
15. La documentation de l'API se trouve ici : <https://docs.api.ipcinfo.org/>

V. [Exonération de responsabilité](#)

1. Les appellations employées et la présentation de l'information dans l'API n'impliquent de la part de l'IPC et des partenaires du CH, aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. L'IPC GSU et le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS s'efforcent d'assurer, sans garantie, l'exactitude, l'exhaustivité et l'authenticité de l'information fournie dans l'API.

2. Sauf dans la mesure où la loi applicable l'exige, l'IPC GSU et le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS ne seront en aucun cas responsable, quelle que soit la théorie juridique, de tout dommage spécial, accessoire, consécutif, punitif ou exemplaire découlant de l'utilisation des résultats IPC/CH ou de l'API.
3. Ni l'IPC GSU, ni le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS, ni l'utilisateur ne seront responsables de tout manquement ou retard dans l'exécution de leurs obligations en raison d'événements échappant au contrôle raisonnable de l'une ou l'autre des parties, ce qui peut inclure des attaques par déni de service, une défaillance d'un tiers hébergeur ou fournisseur de services publics, des grèves, des pénuries, des émeutes, des incendies, des catastrophes naturelles, des guerres, des actes de terrorisme et des actions gouvernementales.

VI. Politique de confidentialité

1. Les informations personnelles reçus par IPC GSU et le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS afin de traiter les demandes de clés API ne seront pas partagés avec des tiers. Elles seront maintenues en toute sécurité et conformément aux lois et politiques applicables, y compris notre propre politique de confidentialité [lien vers le site Web, le cas échéant].
2. Nous visons à recueillir seulement le minimum d'informations viables pour fournir ce service. Ces informations seront conservées pour le bon déroulement de l'API et peuvent être rectifiées en [contactant IPC GSU](#). À la demande de l'utilisateur, les renseignements personnels seront également supprimés.
3. Cinq ans après la fin de l'utilisation de la clé API et de l'API, les informations sur l'utilisateur seront anonymisées. Le nom de l'organisation qui a demandé l'accès à l'API et le but ou l'utilisation prévue seront conservés à des fins juridiques.

VII. Dispositions supplémentaires

L'utilisateur accorde à l'IPC et le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS le droit d'utiliser le nom et le logo de son organisation à des fins de communication sur leurs sites Web et dans d'autres communications publiques ou privées avec nos partenaires existants ou potentiels et les Utilisateurs, sous réserve de vos directives de marque et droits d'auteur.

Tous les détails techniques fournis à l'IPC et au Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS dans le but de traiter une demande de clé API et/ou de fournir un soutien technique demeureront confidentiels, sauf accord mutuel préalable.

Comment communiquer avec nous

Pour toute question technique, signaler un bogue ou un problème, veuillez remplir ce formulaire :

<https://forms.office.com/r/nLtC8tyP3q>

Pour toute question concernant l'API, son utilisation et ces termes, veuillez contacter : ipc-tech-support@fao.org

Pour toute question d'ordre général sur l'IPC, veuillez contacter : ipc@fao.org